



Association certifiée Qualiopi



Session de formation FAF-PM

Durée : 2 demi-journées (7h00 de formation)

25-26 octobre 2025

Château de Méry sur Oise

9, rue de l'Île Adam, 95450 Méry-sur-Oise

Tél. : +33 (0)3 44 62 38 38 –

site internet : <https://www.chateauform.com/fr/maison/chateau-de-mery-sur-oise/>

Programme

Accueil à Partir de 13h00

Session 1 : Samedi 25 octobre

Experts : Yannick Chantran (Paris), Luc Colas (Nantes)

Animateur :

14h00 : Plénière d'accueil –

- Recueil des attentes des participants
- Accueil par l'organisateur et présentation du FAF
- Présentations des intervenants et du programme
- Présentations des participants et recueil des attentes
- Réalisation du pré test

14h40-15h00 : Atelier 1 - Citer les signes cliniques qui doivent faire suspecter une HAT

15h00-15h40 : Plénière 1 - Retour des ateliers et présentation des signes cliniques amenant à suspecter une HAT. Réponses aux questions des participants

15h40-16h00 : Atelier 2 - Lister les examens complémentaires utiles pour établir le diagnostic d'HAT

16h00-16h30 : Pause-café

16h30-17h10 : Plénière 2 - Corrections, commentaires et présentation des examens complémentaires utiles pour le diagnostic d'HAT. Réponses aux questions des participants

17h10-17h30 : Atelier 3 - Prescrire les traitements adaptés à chaque patient souffrant d'HAT

17h30-18h10 : Plénière 3 - Corrections, commentaires et présentation de la prise en charge thérapeutique de l'HAT. Réponses aux questions des participants

18h30-19h30 : Réunion du CA du CIAB (réservée aux membres du conseil d'administration)

20h30 : dîner

Session 2 : Dimanche 26 octobre 2025

09h20 -09h40 : Atelier 4 - Prescrire les explorations de suivi des patients souffrant d'HAT

09h40-10h20 : Plénière 4 - Corrections, commentaires de l'expert et présentation des explorations et le rythme des contrôles pour le suivi des patients souffrant de HAT. Réponses aux questions des participants

10h20-10h40 : Atelier 5 - Planifier les actions de prévention des complications à long terme.

10h40-11h00 : Pause-café

11h00-11h40 : Plénière 5 - Corrections, commentaires de l'expert et présentation des explorations et le rythme des contrôles pour le suivi des patients souffrant de HAT. Réponses aux questions des participants.

11h40-12h00 : Atelier 6 - Mener une enquête génétique familiale pour rechercher d'autres cas

12h00-12h30 : Plénière 6 - Rappel des objectifs de l'enquête génétique familiale et des obligations médico-légales concernant les enquêtes génétiques. Réponse aux questions des participants.

12h30-13h00 : Plénière de clôture

- Messages à retenir
- Réponses aux questions encore en suspens
- Réalisation du post-test
- Correction du post test
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction à la formation

13h00 : Déjeuner (buffet)



Publics concernés

- Médecins libéraux : Allergologues, pneumologues, ORL, gastro-entérologues, internistes, pédiatres, médecins généralistes, médecins biologistes, cardiologues, dermatologues, ophtalmologues, neurologues, psychiatres. Médecins salariés (contrat avec l'employeur)

Formation accessible aux PSH



Indicateurs de résultats

- Nombre de participants : **36 (2024)**
- Satisfaction des participants ayant répondu au questionnaire : **100% (2024)**

Inscription

Un chèque de réservation (et participation aux frais de restauration) **de 50€ à l'ordre du CIAB** est demandé pour l'inscription (sauf orateurs), à envoyer à AdminOF, 13, rue Henri de Guenegaud, 77410 Fresnes-sur-Marne, ou par carte bancaire en suivant le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/ciab/evenements/>

Suzanne Costa Nunes



suzanne@adminof.fr
07 55 61 55 30
09 74 97 03 72

47 Av du Maréchal de
Lattre de Tassigny
77400 Lagny-sur-Marne

Renseignements :

Au cœur des paysages qui ont charmé les peintres du XIXème siècle, venez profiter d'un séminaire au pays des impressionnistes !



Comment y accéder ?



En train :

- à 39 min de la Gare de Paris Nord (ligne transilien H),
- arrêt en gare de Méry-sur-Oise,
- puis 5 min en voiture ou 17 min à pied

Maison équipée de bornes de recharge pour véhicules électriques